

Programme Stratégique Transversal 2025-2030

Wasseiges, un territoire en phase avec ses citoyens et son environnement

Ce deuxième Programme Stratégique Transversal, conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, est le penchant opérationnel du Programme de politique général du collège communal établi en début de législature. Il est rédigé par la Direction générale en collaboration avec le collège communal. Il intègre bien évidemment de nombreux objectifs déjà présents dans le précédent document car il vise à poursuivre des processus engagés et à rester cohérent au niveau des politiques définies à moyen ou long terme par les élus. C'est un document évolutif qui pourra intégrer de nouveaux objectifs et surtout de nouvelles actions en fonction des opportunités et de l'évolution du paysage institutionnel. Il n'est certes pas exhaustif et n'a pas non plus la vocation d'être un catalogue détaillant toutes les actions des services communaux sous peine de devenir indigeste et chronophage.



Il est porté à la connaissance du conseil communal en séance du 23 décembre 2025. Il sera évalué par le collège communal à mi-mandat. Il fera l'objet d'un rapport d'exécution en fin de mandat.

Ce PST comprend 4 volets, 8 Objectifs Stratégiques, 27 Objectifs Opérationnels et 76 Actions :

VOLET 1 : Wasseiges, une commune où le citoyen bénéficie d'un cadre de vie épanouissant

Ce **volet** du PST regroupe les objectifs qui ont trait à l'accueil de la petite enfance, à l'éducation, aux loisirs, aux activités pour les aînés et à l'intégration des personnes en situation de handicap et des publics précarisés.

1.1. O.S. Un accueil de qualité et adapté aux besoins pour les enfants de 0 à 12 ans.

Cet **Objectif Stratégique** vise à encadrer au mieux l'accueil des enfants de 0 à 12 ans que ce soit à la crèche, dans les écoles, à l'accueil extra-scolaire et durant les plaines de vacances.

1.1.1 O.O. Un accueil de qualité au sein de la crèche communale

Cet **Objectif Opérationnel** vise à améliorer l'accueil des enfants de 0 à 3 ans au sein de la crèche communale.

1.1.1.1 Action : Résoudre les problèmes d'humidité dans les dortoirs

1.1.1.2 Action : Agrandir la crèche

Afin de faire face à la demande des jeunes parents, il est envisagé d'introduire un dossier de subsidiation pour agrandir la crèche communale.

1.1.2 O.O. Améliorer l'accueil des enfants en dehors des heures scolaires

Cet **Objectif Opérationnel** vise à mettre en oeuvre les recommandations de la Commission Communale de l'Accueil.

1.1.2.1 Action : Aménager un espace adapté pour l'accueil extra-scolaire

Le local actuellement occupé par le P'tit 4 heures est trop petit. Il ne permet pas un accueil optimal et l'organisation d'activités variées où chacun peut trouver sa place. Un déménagement dans la future maison rurale est prévu.



1.1.3 O.O. Prodiguer un enseignement fondamental de qualité

Cet **Objectif Opérationnel** vise à améliorer l'encadrement et le suivi pédagogique des enfants fréquentant l'enseignement communal. Les actions de cet O.O. ne sont pas détaillées au sein du PST.

1.1.3.1 Action : Remplacer le mobilier scolaire des réfectoires

1.1.3.2 Action : Remplacer les clôtures de l'école de Wasseiges

1.2. O.S. Des logements pour tous

Cet **Objectif Stratégique** vise à gérer les logements sociaux présents sur le territoire communal en bon père de famille et à en créer de nouveaux en réponse aux demandes.

1.2.1 O.O. Créer des logements adaptés

Cet **Objectif Opérationnel** vise à proposer des logements sociaux adaptés aux populations demandeuses. Cet Objectif est une collaboration commune/CPas

1.2.1.1. Action : Concrétiser la prise en emphytéote de la cure de Meeffe

1.2.1.2 Action : Création d'un logement adaptable

Cette action vise à aménager un logement adaptable à certaines situations d'handicap (mobilité réduite, personne âgée, ..) en collaboration avec le CPAS. Un logement de ce type est envisagé dans la cure de Meeffe

1.2.1.3. Action : Amélioration et entretien des logements existants

Cette action vise à maintenir les logements existants en état et à les rénover quand c'est nécessaire en collaboration avec le CPAS.

1.2.1.4. Action : Vendre la maison de la sucrerie

Ce logement nécessite d'importants travaux d'amélioration afin de correspondre aux exigences d'un logement social, il est envisagé de la mettre en vente et d'utiliser cet argent pour créer de nouveaux logements dans la cure de Meeffe.

1.3. O.S. Une commune conviviale pour tous

Cet **Objectif Stratégique** est au coeur du PST car il est un axe majeur de la politique communale. Il vise à renforcer les liens entre les citoyens et avec l'administration.

1.3.1 O.O. Intégration des personnes handicapées

Cet **Objectif Opérationnel** vise à développer une politique d'intégration des personnes handicapées via divers aménagements et actions de sensibilisation

1.3.1.1 Action : Renouvellement de la charte Handicity

Ce label handicity a été décerné à trois reprises depuis 2012 à la commune de Wasseiges. Il convient durant cette législature de mettre en oeuvre différents projets pour obtenir ce label une quatrième fois. Les axes de développement sont :

1. sensibilisation aux handicaps
2. accueil de la petite enfance et intégration scolaire et parascolaire
3. emploi
4. accessibilité des lieux publics
5. inclusion dans les loisirs

1.3.2 O.O. mettre en place des lieux de rencontre et des activités rassembleuses

Cet **Objectif Opérationnel** vise à permettre les rencontres et réunions au sein des villages. Ces espaces peuvent être à vocation festive mais aussi culturelle, sportive, récréative, ..



1.3.2.1 Action : Gestion de la nouvelle aire récréative de l'ancienne gare de Meeffe

1.3.2.2 Action : Construction d'une salle polyvalente (DR)

Cette action consiste à doter la commune d'une salle polyvalente.

1.3.2.3 Action : Installation de zones de loisirs dans divers lotissements (DR)

1.3.2.4 Action : Rénovation de la salle de quartier d'Acosse (DR)

1.3.2.5. Action : Mettre en ligne la plate-forme « Bibliotheca Wasseiges »

1.3.2.6 Action : Poursuivre la mise en évidence du patrimoine local



1.3.3 O.O. Soutien aux associations villageoises

Cet **Objectif Opérationnel** vise à apporter un soutien aux associations locales. Il peut s'agir d'une aide logistique au moment de l'organisation de festivités, d'une aide matérielle sous la forme d'un subside, d'une aide administrative et d'une amélioration de la visibilité via les différents supports communaux.

1.3.3.1 Action : Revoir les règles d'attribution des subsides communaux

1.3.3.2 Action : Attribuer un budget participatif annuel

1.3.3.3 Action : Remplacer le mobilier de la salle al'Torette

1.3.4 O.O. Animation des aînés et des jeunes

Cet **Objectif Opérationnel** vise à proposer aux aînés et aux jeunes des activités adaptées à leurs besoins et à leurs envies tout en leur fournissant des possibilités d'interagir entre eux et avec les autres générations dans un but d'enrichissement respectif.

1.3.4.1 Action : Opération été solidaire

Cette action concerne l'organisation d'une opération "été solidaire, je suis partenaire" qui permet l'engagement de jeunes étudiants pour une première expérience de travail rémunéré au service de la collectivité.

1.3.4.2 Action : Organisation d'activités ludiques et culturelles pour les jeunes

Cette action concerne l'organisation d'activités diverses à destination des jeunes à partir de 12 ans. Il peut s'agir de sorties culturelles mais aussi d'activités sportives. Par exemple : mémorial VanDamme, sortie cinéma, bowling, escape game, ..

1.3.4.3 Action : Organisation d'une semaine annuelle de la jeunesse

Cette action permettra annuellement et gratuitement durant les congés scolaires aux jeunes de découvrir les activités sportives au sens larges disponibles sur le territoire de la commune

1.3.4.4 Action : Organisation d'excursions pour les aînés

Cette action concerne l'organisation d'excursions pour les aînés. Annuellement, un voyage de 2 jours à l'étranger et une excursion d'une journée sont organisées.

1.3.4.5. Action : Organiser des activités ludiques et culturelles pour les aînés y compris intergénérationnelles

Cette action est impulsée par la Commission Communale des Aînés et de la personne handicapée

1.3.4 O.O. Intégration de la communauté des Gens du Voyage

Cet **Objectif Opérationnel** met en œuvre l'accueil des Gens du Voyage au Camping Villégiature du Marais dans le respect des droits humains légitimes.

1.3.4.1 Action : Mise en oeuvre de l'Accueil des Gens du Voyage

Mise en oeuvre de la convention d'accompagnement des Gens du Voyage entre la commune de Wasseiges, le Camping Villégiature du marais et le S. P. Wallonie. Cette action comprend :

- information des riverains, des écoles
- réunions des comités d'accompagnement
- soirée d'information pour les habitants
- animations visant à rapprocher les communautés
- médiation et lutte contre les incivilités

VOLET 2 : Wasseiges, une commune où le citoyen vit dans un environnement préservé et durable

Ce **volet** regroupe les objectifs qui ont trait à la préservation de l'environnement, à l'amélioration de la mobilité pour tous, à la sécurité et au maintien du patrimoine communal.

2.1. O.S. En route vers un plan de réduction de l'empreinte carbone

Cet **Objectif Stratégique** vise à réduire les gaz à effet de serre sur le territoire communal.

2.1.1 O.O. Améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux

Cet **Objectif Opérationnel** vise à réduire les consommations énergétiques des bâtiments communaux. Cela peut se faire en améliorant leur équipement ou leur enveloppe mais aussi en introduisant un monitoring des consommations. Toutes les améliorations seront accompagnées d'un volet pédagogique et informatif en vue de sensibiliser les citoyens à ce type d'actions.

2.1.1.1 Action : Certification PEB des bâtiments publics

2.1.1.2 Action : Elaboration d'une stratégie immobilière globale

2.1.1.3 Action : Remplacer les toitures des écoles communales (M et W)

2.1.1.4 Action : Remplacer les châssis des écoles communales (M et W)

2.1.1.5. Action : Isoler les parois des écoles communales (M et W)

2.1.1.6 Action : Aménager un sas d'entrée à l'administration communale

2.1.1.7 Action : Prendre une participation dans une éolienne citoyenne

2.1.1.8 Action : Informer sur les primes communales et régionales en matière d'énergie

2.1.2 O.O. Réduire les déchets

Cet **Objectif Opérationnel** vise à réduire les quantités de déchets produits sur le territoire communal. Il participe à l'objectif général de l'intercommunale Intradef "zéro déchets à l'horizon 2030".

2.1.2.1 Action : Actions de prévention déchets

La commune participe à toutes les actions de prévention proposées par l'intercommunale, notamment les ateliers zéro déchets, les formations compostage, fabrication de produits d'entretien, atelier culinaire zéro gaspi, ...

2.1.2.2 Action : Mettre en place un Plan Local de propreté

La commune souhaite se doter d'un plan local de propreté afin de lutter efficacement contre les incivilités, de mettre en œuvre des actions ciblées visant à faire diminuer les comportements problématiques des citoyens en la matière, soit en installant des équipements adaptés, soit en sensibilisant divers publics cibles.

2.1.3 O.O. Commune sans pesticides

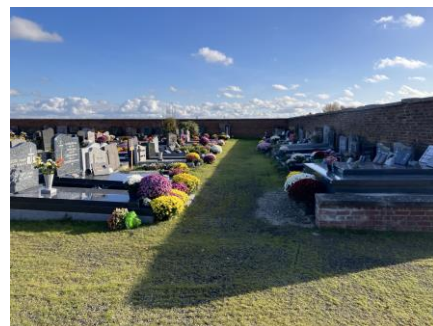
Cet **Objectif Opérationnel** vise à mettre en œuvre l'interdiction d'usage des pesticides dans les lieux publics. Il met en place de nouveaux modes de fonctionnement dans la gestion des espaces publics.

2.1.3.1 Action : Cimetières nature

L'action consiste à réaménager les cimetières en réintégrant la nature en vue de répondre aux exigences d'interdiction des pesticides

2.1.3.2 Action : Méthodes alternatives de désherbage

Le désherbage du domaine public se fait sans pesticides au moyen de méthodes alternatives (brosses métalliques, désherbeurs techniques, ...)



2.2 O.S. Aménager l'espace rural

Cet **Objectif Stratégique** est important car il vise à repenser l'espace rural au regard de son évolution et de son développement. Il doit faire la part belle au dialogue et au respect de l'environnement et à l'amélioration de la biodiversité.

2.2.1 O.O. Lutter contre les inondations et les coulées boueuses

Cet **Objectif Opérationnel** poursuit la réflexion au sujet des améliorations structurelles à apporter au territoire en vue de lutter contre l'érosion, les débordements de rivière et les coulées de boue.

2.2.1.1. Action : Mettre en œuvre les aménagements inscrits au PGRI

Dans le cadre du droit de tirage PGRI, une étude a été confiée à GEOLYS qui a rendu un rapport de faisabilité portant sur 4 zones à risques.

2.2.1.2. Action : Créer une ZIT rue de Liège

2.2.1.3 Action : Informer sur la prime « inondations »

2.2.1.4. Action : Etablir un programme d'actions dans le cadre de l'adhésion au Contrat Rivière Meuse Aval

2.2.2 O.O. Réconcilier monde agricole et monde résidentiel

Cet **Objectif Opérationnel** vise à instaurer un dialogue constructif entre agriculteurs et riverains autour notamment de l'utilisation des pesticides.

2.2.2.1 Action : Référentiel du vivre ensemble (DR)

Cette action vise à mettre en oeuvre un outil favorisant le dialogue entre agriculteurs et riverains

2.2.2.2 Action : Mettre en œuvre un Schéma de Développement Communal

Cette action vise à mettre en œuvre le SDT en y intégrant les particularités de notre territoire. Il devra être réalisé par un bureau d'études agréé et opérationnel pour le 31 juillet 2030.

2.2.3 O.O. Opération foncière

Cet **objectif Opérationnel** vise à mettre en oeuvre l'opération foncière Soile et affluents. La liste des actions n'est pas détaillée dans le présent PST.

2.2.3.1 Action : Accompagner et financer les travaux de l'aménagement foncier (création des ZIT sur la Rhée, aménagement de chemins agricoles, lutte contre les coulées de boue et biodiversité)

2.2.4 O.O. Améliorer la biodiversité

Cet **Objectif Opérationnel** vise à améliorer la biodiversité du territoire en préservant des zones protégées et en luttant contre les espèces invasives.

2.2.4.1 Action : Journée de l'arbre et plantations de haies

La commune organise en novembre une journée de l'arbre avec distribution de plants aux particuliers et une zone de haies à planter sur le domaine public

2.2.4.2 Action : Aménager un verger sur le site de l'ancienne gare de Meeffe

Dans le cadre du projet d'aménagement du site de l'ancienne gare de Meeffe, un verger sera implanté sur le site.

2.2.4.3 Action : Gérer et créer des zones naturelles

Cette action consiste à gérer la future zone naturelle créée sur la Rhée et à développer la préservation des Sites de Grand Intérêt Biologique du Marais de Wasseiges et du Clos du Lac

2.2.4.4 Action : Plantation de ligneux

Mise en œuvre du droit de tirage « ligneux ».



2.3 O.S. Une mobilité au service de tous

Cet **Objectif Stratégique** vise à créer des aménagements de mobilité douce et à maintenir un sentiment de sécurité sur le territoire de la commune de Wasseiges en visant l'amélioration de la sécurité routière (ralentissement des véhicules à moteur, sécurité des usagers faibles, amélioration des équipements, contrôles policiers, sensibilisation à la prévention des vols, contrôle social).

2.3.1. O.O. Une mobilité respectueuse des modes doux

Cet **Objectif Opérationnel** vise à améliorer la mobilité des usagers faibles via la création de trottoirs, la réouverture de sentiers promenades, l'entretien de ceux-ci, la promotion des modes de déplacements doux,...

2.3.1.1 Action : Création de trottoirs

Cette action consiste à élaborer un programme annuel de création de tronçons de trottoir le long des voiries communales ainsi que le long des voiries régionales après accord du SPW.

2.3.1.2 Action : Balisage de promenades et réseau points-noeuds

Dans la continuité du travail d'inventaire réalisé par le groupe de travail « chemins et sentiers du PCDR, un balisage de promenades sera mené en concertation avec Terres de Meuse et le réseau points-nœuds sera complété sur notre territoire à l'initiative de la Province de Liège.

2.3.1.3. Action : Liaison cyclable Wasseiges/Hannut (DR)

Ce projet est mené en collaboration avec la Ville de Hannut et vise à permettre une liaison cyclable entre Wasseiges et Hannut en privilégiant des chemins sécurisés.

2.3.1.4 Action : Liaison modes doux entre le Clos du Lac et l'école de Wasseiges (DR)

Dans le cadre du PCDR, des projets mobilité douce sont prévus à l'initiative du groupe de travail « chemins et sentiers ». Un inventaire a été réalisé avec le support de la FRW. Un balisage des chemins existants est prévu.

2.3.1.5 Action : Création de 3 chemins de promenade (DR)

Ce projet permettre une liaison piétonne, cycliste et agricole entre les 3 villages de Wasseiges, Ambresin et Meeffe.

2.3.1.6 Action : Entretien des sentiers communaux - cheval de trait

Ce projet mené en collaboration avec la commune de Fernelmont est pérennisé.

2.3.2. O.O. Des voiries communales sécurisées et en bon état

Cet **Objectif Opérationnel** vise à améliorer les voiries communales d'un point de vue sécurité et mobilité. Les voiries communales seront pourvues progressivement de trottoirs, de dispositifs ralentisseurs et d'équipements visant à ralentir les véhicules à moteur. Les voiries agricoles seront améliorées dans le cadre de l'opération foncière. Une attention toute particulière sera apportée à la réparation des voiries qui le nécessitent dans le cadre du FERI.

2.3.2.1 Action : FERI – rue du Tilleul et tronçon rue de Merdorp

2.3.2.2 Action : FERI – rue de la Tannerie

2.3.2.3 Action : FERI – rue les Moyères

2.3.2.4. Action – Participer à l'audit des ponts organisée par le SPW

2.4 O.S. De la sécurité et de la prévention

Cet **Objectif Stratégique** vise à maintenir un sentiment de sécurité sur le territoire de la commune de Wasseiges en visant l'amélioration de la sécurité routière (ralentissement des véhicules à moteur, sécurité des usagers faibles, amélioration des équipements, contrôles policiers, sensibilisation à la prévention des vols, contrôle social).

2.4.1. O.O. Des citoyens et des biens en sécurité

Cet **Objectif Opérationnel** vise à maintenir une police de proximité proche des citoyens qui dispense des conseils en matière de prévention et veille à maintenir un sentiment de sécurité auprès des habitants de la commune. Cette police peut mettre en œuvre également de la répression dans le domaine notamment de la sécurité routière ou des nuisances. Cet objectif opérationnel est mis en œuvre au travers du Plan Zonal de Sécurité

2.4.1.1 Action : Organiser des soirées de techno-prévention

2.4.1.2 Action : Organiser des séances de formation aux secourisme, manipulation DEA, ..

VOLET 3 : Wasseiges, une commune où le citoyen est acteur de la vie locale

Ce troisième **volet** du PST regroupe les thématiques autour de la participation citoyenne. Elle aborde notamment le PCDR, le PCS, les actions du Gal Meuse@campagnes et des diverses commissions consultatives dans le but de préserver la convivialité.

3.1. O.S. Des politiques participatives au service de tous

Cet **objectif stratégique** vise à poursuivre le processus entamé depuis la législature précédente en matière de

consultation des citoyens. Il vise à rendre les citoyens acteurs du développement communal via la définition de plans tels qu'un PCDR, un Groupe d'Actions Locales, un Plan de Cohésion Sociale et la mise en place de commissions consultatives.

3.1.1. O.O. Programme Communal de Développement Rural

Cet **Objectif Opérationnel** vise à mettre en oeuvre du PCDR approuvé.



3.1.1.1 Action : Commission Locale du Développement Rural

Cette action est indispensable à la poursuite de la mise en oeuvre du PCDR. La Commission Locale du Développement Rural est le comité de pilotage du PCDR, il remet au conseil communal des avis sur les projets au fur et à mesure de leur avancement.

3.1.2. O.O. Groupe d'Action Locale Meuse@Campagnes

Cet **Objectif Opérationnel** vise à développer des politiques de soutien à l'économie locale reprises dans la nouvelle programmation du GAL Meuse@Campagnes qui développe les axes suivants :

1. soutien au développement des filières de circuits-courts et des nouvelles filières agricoles
2. mise en valeur du territoire à travers des produits touristiques
3. sensibilisation, mobilisation, accompagnement des projets pour s'émanciper des énergies fossiles
4. développement du sentiment d'appartenance au sein d'une vie rurale solidaire et inclusive
5. création d'outils numériques au service des acteurs du territoire
6. protection et restauration de la biodiversité



3.1.2.1 Action : Promotion et soutien logistique des actions du GAL Meuse@Campagnes

Notamment, plate-forme de rénovation, printemps des cimetières, balades à thèmes, promotion des producteurs locaux, mise en valeur du patrimoine culturel, paysager, ..., développement du tourisme.

3.1.3. O.O. Plan de Cohésion Sociale

Cet **Objectif Opérationnel** vise à remailler le tissu social afin de tendre vers une commune plus solidaire. La programmation 2020/2025 a été prolongée en 2026.



3.1.3.1 Action : Mise en oeuvre du nouveau PCS

Un nouveau Plan sera élaboré courant 2026.

3.1.3.2 Action : Commission communale des aînés et de la personne handicapée

Cette action concerne la création et l'animation du conseil consultatif des aînés et de la personne handicapée. Elle est détaillée dans l'actuel programme du PCS.

VOLET 4 : Wasseiges, une administration proche, efficace et qui gère avec parcimonie

Ce **volet** est le volet interne du Plan Stratégique Transversal. Il concerne le fonctionnement de l'administration. Il intègre les objectifs stratégiques,



opérationnels et actions visant à améliorer l'organisation et optimaliser le fonctionnement des services communaux. Les domaines d'actions sont l'accessibilité de l'administration, la gestion des ressources humaines, le bien-être au travail, la structuration des services, la simplification administrative, la communication interne et les synergies avec les autres administrations.

4.1. O.S. Améliorer les services communaux

Cet **Objectif Stratégique** vise à réorganiser les services communaux avec une attention toute particulière à l'accueil des citoyens.

4.1.1 O.O. Améliorer l'accueil du citoyen

Cet **objectif Opérationnel** a pour but de permettre à un maximum de citoyens d'avoir un accès aisé aux services communaux tout en préservant le respect de la vie privée.

4.1.1.1. Action : Développer la transmission des documents par ebox

Ce mode de transmission tend à se généraliser pour l'envoi des informations officielles et des taxes.

4.1.1.2. Action : Implémenter la publication online des avis communaux via un site horodaté

Ce système permet de certifier la date des publications officielles

4.1.2 O.O. Développer des outils numériques au service des citoyens et de l'administration

Cet **Objectif Opérationnel** vise à améliorer les outils numériques au service des citoyens et de l'administration. Il vise également à respecter les législations en matière de protection des données à caractère personnel et de l'OpenData.

4.1.2.1 Action : Entamer une réflexion en matière de cybersécurité

Ce projet fera partie du programme subventionné par le droit de tirage TOP III.

4.1.2.2. Action : Acquérir un logiciel de numérisation des cimetières

Ce logiciel est indispensable pour gérer les cimetières conformément à la législation en vigueur.

4.1.2.3. Action : Implémenter un outil commun à la zone de police pour la gestion des autorisations sur le domaine public

Cet outil a été développé en synergie avec la zone de police et les communes partenaires grâce à un subside numérique du SPW. Il rendra plus transparente les occupations et autorisations délivrées sur le territoire de la zone de police afin de faciliter la gestion des interventions des services de sécurité à améliorer la cohérence entre les différentes communes (déviations, ..).

4.1.3 O.O. Gérer parcimonieusement les deniers publics

Cet **Objectif Opérationnel** vise à établir une collaboration permanente entre les deux directions, générale et financières afin de suivre quotidiennement l'évolution des dépenses et recettes communales et d'établir un budget prévisionnel qui reflète la réalité du terrain. L'avis de légalité est systématiquement sollicité pour tout investissement ou toute décision d'attribution de marché d'importance conformément à la législation. La recherche de subsides reste une priorité du management.

4.1.3.1 Action : Maximaliser l'utilisation des provisions et des placements de trésorerie

En concertation avec la Direction financière, des placements sont réalisés régulièrement quand la trésorerie le permet et le recours aux provisions pour risques et charges maximisé afin de conserver une stabilité budgétaire.

4.1.4 O.O. Renforcer les synergies Commune/Cpas

Cet **Objectif Opérationnel** vise à renforcer les économies d'échelles entre les deux institutions. Les différentes actions communes font l'objet d'un rapport annuel présenté aux conseils respectifs.

4.1.4.1 Action : Aménager un local d'accueil PMR au CPAS

Dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment occupé par le CPAS, les logements sociaux et le service voirie, un réaménagement du rez-de-chaussée a été réfléchi afin de créer un local d'accueil pour le CPAS au rez-de chaussée, accessible aux PMR.

4.1.5.O.O. Renforcer le bien-être des travailleurs et la gestion du personnel

Cet **Objectif Opérationnel** vise à améliorer le bien-être des travailleurs au sein des services communaux.

4.1.5.1 Action : Octroyer des chèques-repas à l'ensemble des travailleurs

4.1.5.2. Action : Engager un coordinateur-sécurité

4.1.5.3. Action : Adapter un poste de travail pour un travailleur porteur d'un handicap

4.1.5.4. Action : Refondre l'organigramme du personnel administratif suite à plusieurs départs à la retraite

4.1.5.5 Action : Réaménager les locaux du service technique commune/Cpasl

4.1.5.6 Action : Compléter l'équipement du service technique commune/Cpas